



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Jumelages Parlementaires - Membres de l'Académie des sciences - Jeunes chercheurs

La science, qui progresse à une vitesse sans précédent, concerne de plus en plus la société. Il est donc crucial d'accroître la compréhension mutuelle des mondes politique et scientifique. Les politiques doivent prendre conscience que les scientifiques travaillent dans un univers où la part d'incertitude ne leur permet pas de donner les réponses rapides qu'ils souhaitent. Les scientifiques doivent réaliser que leur temps n'est pas celui des politiques souvent dans l'obligation de prendre des décisions qui ne peuvent attendre. Le rapprochement de ces deux mondes et leurs échanges ne peuvent que favoriser une prise en compte des enjeux des uns et des autres.

C'est dans cet esprit qu'ont été institués les jumelages entre parlementaires, membres de l'Académie des sciences et jeunes chercheurs. Ce programme est mené en France depuis 2005 conjointement par l'Académie des sciences et l'OPECST qui ont organisé six sessions rassemblant environ 200 participants : parlementaires, membres de l'Académie et jeunes chercheurs.

But du programme

Dans notre société, les sujets scientifiques menant à des débats politiques sont de plus en plus nombreux et variés (structure et financement de la recherche, transition énergétique, OGM, nanosciences, etc.) Il peut être difficile pour les parlementaires n'ayant pas de formation scientifique de saisir les complexités de la science et de la technologie.

Les jumelages donnent aux parlementaires la possibilité de mieux connaître le milieu de la recherche à travers des contacts personnels et des visites de laboratoires. Ils leur fournissent l'occasion de créer des liens directs avec des chercheurs et des scientifiques du plus haut niveau à qui les Français font largement confiance.

Réciproquement, les jumelages contribuent à la formation civique des chercheurs en leur faisant découvrir la réalité et la complexité du travail parlementaire aussi bien à l'Assemblée nationale et au Sénat que dans les circonscriptions. Les scientifiques découvrent les méandres du processus législatif et comment sont élaborés les textes concernant la science, par exemple le budget de la recherche. Ils prennent conscience du grand nombre de sollicitations auxquelles sont soumis les politiques.

En résumé, les jumelages instaurent un dialogue original et de nature à favoriser la relation entre science et société.

Description des jumelages

Ces jumelages reposent sur la constitution de trinômes qui comprennent chacun, sur la base du volontariat, un parlementaire, député ou sénateur, issu de l'OPECST ou de l'une des Commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, un membre de l'Académie des sciences et un jeune chercheur de son laboratoire. La présence de ce dernier incarne la vitalité de la recherche et son avenir.

Parlementaires et scientifiques n'ayant que peu de temps disponible, le programme est de courte durée. Les jumelages se déroulent en trois phases : accueil des scientifiques au Parlement, visite des parlementaires dans les laboratoires, visite des scientifiques dans les circonscriptions électorales.

Les trois phases

1^{ère} phase au Sénat et à l'Assemblée nationale (1,5 jour)

Lors de cette première phase, organisée par l'OPECST, les contacts se nouent entre les membres des trinômes. Les scientifiques sont initiés au travail législatif, dans des conditions privilégiées, par des parlementaires qui leur présentent le rôle des commissions et des délégations permanentes ainsi que le travail des rapporteurs. Ils assistent à la séance publique des questions au gouvernement. Ils rencontrent des Présidents de commissions des deux Chambres ainsi que des représentants de groupes politiques. Les députés et sénateurs de l'OPECST présentent cet Office. Les parlementaires "jumelés" font également découvrir aux scientifiques le cadre de travail des deux Assemblées et les accueillent dans leur bureau, afin de leur expliquer les modalités de leur action au Parlement. Enfin le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat reçoivent les membres de l'Académie et les jeunes chercheurs en présence de divers parlementaires et de membres du Bureau de l'Académie des sciences.

2^{ème} phase : accueil des parlementaires dans les laboratoires (1/2 à 1 journée)

Les parlementaires découvrent les nombreux aspects du métier de chercheur, les recherches en cours, les partenariats, les ouvertures indispensables vers l'Europe et le monde, la gestion de grands laboratoires et les financements ; ils visitent les locaux, les équipements, et discutent avec les personnels afin de mieux comprendre la vie quotidienne des chercheurs.

3^{ème} phase : accueil des scientifiques dans les circonscriptions électorales (1/2 à 1 journée)

Les scientifiques découvrent la politique locale et les multiples fonctions des parlementaires sur le terrain.

Au delà de ces trois phases, des contacts directs se nouent entre "jumelés" tout au long de l'année et même ultérieurement. Ce sont ces contacts personnels durables qui contribuent à l'originalité et à la richesse de ce programme.

Les trinômes

	2005-2006	2007-2008	2009	2010-2011	2011-2012	2013-2014
Nombre de trinômes	10	11	12	14	12	15

À chaque session, le nombre de députés a été égal au nombre de sénateurs (sauf en 2011 en raison des élections sénatoriales). Il y a toujours eu un équilibre entre les appartenances politiques des parlementaires.

Des retombées concrètes

Les jumelages permettent des contacts personnels informels durables, qui à l'occasion se concrétisent de diverses façons, par exemple lors de la rédaction de rapports parlementaires, lors d'auditions d'experts scientifiques devant les assemblées législatives, ou dans la mise en commun d'efforts en faveur de l'enseignement des sciences, ou encore pour sensibiliser collégiens et lycéens aux métiers de la recherche.

Témoignages

Un parlementaire

« Les découvertes scientifiques suscitent la gourmandise, mais aussi la défiance du public. Les jumelages entre parlementaires et chercheurs permettent la rencontre de mondes qui se côtoient et cependant se connaissent mal ; ils sont propices à lever les inquiétudes.»

Un membre de l'Académie des sciences

« Ces jumelages sont une occasion exceptionnelle pour les académiciens d'établir des liens avec les parlementaires et de leur montrer combien la science, ses progrès et ses enjeux pour la société, les concernent au plus haut point. »

Un jeune chercheur

« Ces jumelages sont une initiative remarquable qui va bien au-delà de la connaissance ou reconnaissance mutuelles. J'avoue avoir été un citoyen chanceux de pouvoir y participer. »

À propos des jumelages, un article dans *Le Monde* du 28 octobre 2009 était intitulé :

« Science + politique = intérêt général ».



Les trinômes reçus par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale © Assemblée nationale 2013